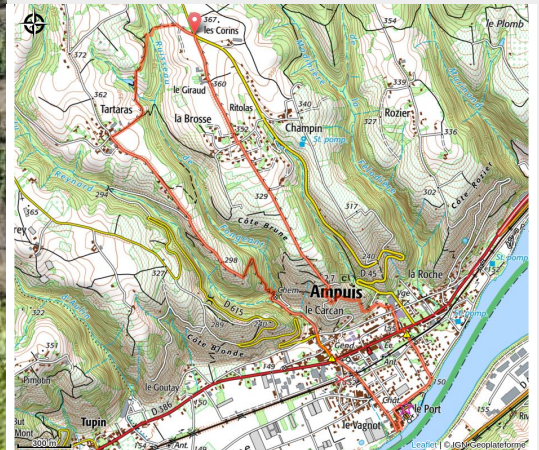


Les Vignes - Ampuis n° 1 (copy)



(Christophe Grilhé-interhôte)



Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 7.1 km

Dénivelé positif : 262 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Vignes, coteaux, château et moulin au programme de cette randonnée.

ATTENTION, pour les randonnées en bordure du Rhône, informez-vous avant votre départ sur les risques de crues :

- *Auprès de la mairie : 04.74.56.04.10*

En se connectant sur www.vigicrues.gouv.fr ou www.inforhone.fr

Cette randonnée vous est proposée par la commune en lien avec le Parc Naturel Régional du Pilat.

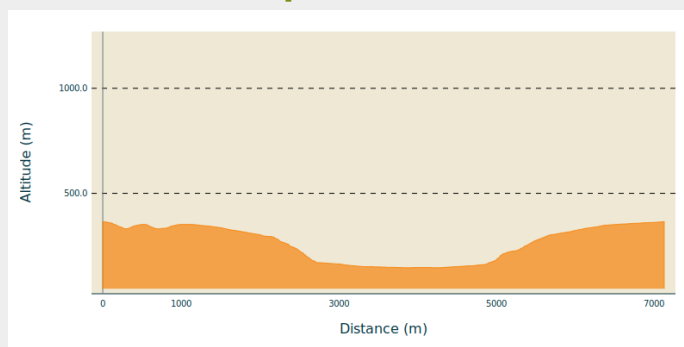
Itinéraire

Départ : Ampuis - Départ Le Giraud,
Route du Recru - D 45

Arrivée : Ampuis - Départ Le Giraud,
Route du Recru - D 45

Balisage :  Pédestre communal

Profil altimétrique



Altitude min 146 m Altitude max 365 m

Descendre la route direction Tartaras, sur 100 mètres, prendre le chemin de terre sur la gauche. Franchir le ruisseau et traverser le vallon. Remonter le chemin sur la gauche pour atteindre le plateau de Tartaras. Au hameau de Tartaras, prendre la route communale sur la gauche. Descendre sur 1 km et emprunter la voie sans issue. Au bout de la partie goudronnée, arrêtez-vous pour contempler les côteaux, le village, le Rhône et la zone maraîchère.

Ensuite, prendre le chemin de terre sur la gauche, vous descendez vers le coeur de l'un des plus vieux et plus prestigieux vignoble de France. Le chemin rejoint une bâtisse restaurée : il s'agit du Moulin. Ici, les ruisseaux de Fongéant et du Reynard ne font plus qu'un.

Suivez le chemin et le cours d'eau en parallèle jusqu'à la D 386.

Traversez la place en passant devant l'église.

Retrouvez le ruisseau et prenez la rue du Port tout droit jusqu'au Rhône.

Ici, tous les premiers dimanche et lundi de septembre, vous pourrez applaudir les jouteurs et leurs passes lyonnaises ou givordines. A gauche, remontez ensuite l'impasse du port, prolongez par la petite rue du Port. Prenez à droite et passez devant le château, par la rue du Grand Pré. A l'intersection de la rue des Coutures, prendre à gauche la rue du Trièves. Empruntez le passage souterrain pour franchir la voie de chemin de fer. Remontez ensuite l'impasse du Trièves jusqu'à la D 386.

Traversez et prenez en face, la rue de Ritolas. Au carrefour, rue du Jarre et route de la Brocarde, prendre le chemin de terre en face. Contournez la maison et vous trouverez la coursière de Ritolas sur votre gauche. Jusqu'à mi côteau, le sentier est en terre et ensuite goudronné.

 Attention, route à forte circulation, restez prudent.

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Rempportez vos détritrus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18** ou le **112**.

Prudence, sur cet itinéraire, vous pourriez croiser des chiens de protection de troupeaux. Restez calme et gardez vos distances.

<https://www.parc-naturel-pilat.fr/comprendre-le-territoire/territoire-vivant/tous-responsables/>

Comment venir ?

Transports

Bus L40 : <https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l40-maclas-pelussin-vienne>